

## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

---

**PROCÈS-VERBAL** de la troisième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 10 mars 2021 à 19h, au moyen de la plateforme Zoom.

---

### **PRÉSENCES**

#### ***Membres avec droit de vote :***

M. Jean-François Vallée	Président
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Catherine Bossé-Sabourin	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Flora Charlet	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Simon Verret	Administrateur
M. Yan Turgeon	Administrateur

***Il y a quorum***

### **ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES**

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale de Limoilou
Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale de Limoilou
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

*En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 9 personnes ont assisté à la rencontre du 10 mars 2021.*

## ORDRE DU JOUR

- 21-03-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-03-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-03-03 **Période réservée aux conseillères municipales**
- 21-03-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 21-03-05 **Enjeux de quartier**
- 5.1 Réseau de transport structurant
  - 5.2 Sécurité routière
    - Séance d'information sur les limites de vitesse
    - Comité des déplacements actifs et sécuritaires
    - Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec
    - Rue partagée
  - 5.3 Consultation sur la mobilité active
  - 5.4 Place éphémère
  - 5.5 Reconstruction du viaduc et refonte de la 18 e rue
  - 5.6 Traversée cyclopédestre de La Concorde
  - 5.7 Nouvelle vocation du vieux Colisée
  - 5.8 Promenades vertes
  - 5.9 Boulevard urbain
    - Verdissement du boulevard de la Concorde
  - 5.10 Politique de participation publique
    - Initiative du CQ de St-Roch
  - 5.11 Consultation - Stratégie de développement durable
- 21-03-06 **Comités**
- 6.1 Comité canin (aires d'exercices canins)
    - Projet de résolution
  - 6.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
  - 6.3 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
  - 6.4 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
  - 6.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
  - 6.6 Comité de vigilance des activités portuaires
  - 6.7 Table de concertation vélo
  - 6.8 Comité de la rue des Chênes
- 21-03-07 **Deuxième période de questions et de commentaires du public**
- 21-03-08 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 9.1 Adoption du procès-verbal de février 2021
  - 9.2 Résolution AGA
  - 9.3 Correspondance
  - 9.4 Rapport annuel
  - 9.5 Trésorerie
- 21-03-09 **Divers**
- 21-03-10 **Levée de l'assemblée**

## **PROCÈS-VERBAL**

---

### **21-03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19h02. Il souhaite la bienvenue aux membres.

### **21-03-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

*SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 10 mars 2021.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **21-03-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLÈRES MUNICIPALES**

---

Mme Geneviève Hamelin explique qu'une forme de consultation auprès des différents services de la Ville a été lancée afin de tâter leur intérêt à s'impliquer dans le nettoyage et l'aménagement minimal, s'il y a lieu, du boisé de Lairet. La conseillère et son équipe ont aussi approché Hydro-Québec, de même que d'autres propriétaires de l'espace vert, qui est une zone marécageuse, afin de connaître leur intention de vendre ou de conserver leur parcelle. Les citoyens qui constatent que certaines entreprises ou certains clients laissent leurs déchets choir dans le boisé sont invités à communiquer avec le 3-1-1.

Mme Suzanne Verreault, pour sa part, mentionne qu'un nouveau programme d'appel à projets de verdissement et de déminéralisation a été lancé. Celui-ci s'adresse cette fois aux organisations publiques, organismes et autres entrepreneurs. Sept programmes de verdissement sont actuellement proposés par la Ville, tant aux citoyens qu'aux organisations. La conseillère invite les membres à se les approprier. À une question de Mme Julie Poisson, qui se demande si l'appel à projets pourrait s'appliquer à la place éphémère du Patro Roc-Amadour, Mme Suzanne Verreault répond qu'il vaudrait la peine que l'équipe se renseigne quant à cette subvention.

Mme Suzanne Verreault a transmis à M Jean-François Vallée une réponse concernant le nouveau marquage au sol aux abords de l'école Sainte-Odile. Le président mentionne que la disposition des lignes blanches identifie désormais les lieux surveillés, ou non, par des brigadiers. Les corridors jaunes qui ont été retirés ont été jugés dangereux par la Ville. M. Yan Turgeon déplore le fait que ces modifications forcent les enfants à faire des détours, les mettant ainsi à risque, et n'incitent pas suffisamment les automobilistes à respecter le Code de la route. L'administrateur ajoute que les codes de couleur et les largeurs des bandes sont plus difficiles à expliquer aux enfants. Mme Suzanne Verreault rappelle aux membres que la municipalité a travaillé à partir des routes désignées par la commission scolaire. Elle ajoute qu'il n'est pas plus sécuritaire de surcharger les routes d'obstacles. Le conseil de quartier entend réfléchir à la réponse qui lui a été acheminée, et y réagir. Il fera part aux membres de cette préoccupation au moyen de sa page Facebook.

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'un projet visant à poursuivre l'amorce de trottoir sur le boulevard des Cèdres (coin Duval) jusqu'à l'épicerie le Frigo est actuellement sur la table à dessin, conformément aux interventions citoyennes suggérant de sécuriser le secteur. Ce projet, pour être réaliste financièrement, supposerait de déplacer treize à quinze arbres (deux d'entre eux ne pouvant peut-être pas être déplacés). La conseillère sollicite l'avis des membres du conseil : que pensent-ils d'un projet du genre? Mme Verreault a demandé un plan exhaustif des travaux. Les membres, a priori, sont intéressés par cette initiative. Ils aimeraient en savoir plus.

### **21-03-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU DE COMMENTAIRES DES CITOYENS**

---

Un citoyen s'interroge quant aux positions de Mmes Hamelin et Verreault relativement à la demande d'analyse d'impact du transport terrestre de Laurentia discuté lors du dernier Conseil de Ville. Mme Geneviève Hamelin pense que l'étude d'impact de l'Agence est complète considérant son mandat et les thèmes qu'elle devait aborder. Cela dit, elle la considère incomplète dans le contexte où elle ne concerne que le territoire du port. La conseillère ajoute que les analyses ont démontré que le projet du port s'installerait dans un quartier déjà saturé, notamment en ce qui concerne la pollution atmosphérique. Il reste, en effet, plusieurs inconnus quant au transport terrestre. Selon elle, quelqu'un devrait s'y pencher. Mme Suzanne Verreault partage son point de vue : il serait difficile d'appuyer le projet. La cour est pleine.

Mme Suzanne Verreault avoue ressentir un certain malaise relativement à l'aspect politique de la demande déposée au Conseil de Ville : elle s'interroge quant aux motivations réelles des élus de l'opposition, qui décident de mettre une pression, peut-être pour nuire à l'image de son équipe. Elle mentionne toutefois qu'elle conserve, tout comme sa collègue, sa position, et qu'elle entend porter la voix des citoyens jusqu'au bout. Mme Geneviève Hamelin rappelle, en outre, que ce n'est pas le maire qui est le plus à même de souffler à l'oreille du ministre de l'Environnement, mais bien M. Duclos. C'est d'ailleurs pourquoi elle est surprise de la décision de l'opposition municipale de ne pas acheminer de mémoire à l'Agence, mais de soumettre, conformément à la demande de la Table du Littoral Est, un avis de proposition qui reprend de façon intégrale le mémoire du conseil de quartier Maizerets. Mmes Hamelin et Verreault pensent que l'importance du dossier est telle que les élus devraient travailler ensemble, de manière constructive, pour les citoyens, et éviter les joutes politiques.

## **21-03-05 ENJEUX DE QUARTIER**

---

### **5.1 Réseau de transport structurant**

Mme Suzanne Verreault explique que le ministre Bonnardel, comme la Ville, déposera une proposition à l'occasion d'une rencontre qui aura bientôt lieu. La conseillère espère qu'une orientation émergera rapidement de ces discussions. Elle pense que la suite des choses sera entre les mains de la communauté, des gens d'affaires, etc., qui devront s'exprimer pour faire valoir leurs points.

Une démarche participative sera entreprise pour réfléchir à l'aménagement de la rue des Chênes dans le cadre de l'aménagement de la 1<sup>re</sup> Avenue.

### **5.2 Sécurité routière**

- Séance d'information sur les limites de vitesse

M. Simon Verret a assisté à la présentation rapide des limites de vitesse. C'est au début du mois d'avril que les membres pourront consulter les documents présentés. Il s'agissait, somme toute, de bonnes nouvelles : les limites de vitesse seront principalement révisées à la baisse.

- Comité des déplacements actifs et sécuritaires

M. Jean-François Vallée a écrit à l'un des représentants du CIUSSS afin de reprendre les travaux. Il est en attente de nouvelles.

- Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec

Le conseil est toujours en attente d'une réponse à sa demande en lien avec le Programme de soutien à la mobilisation. Celle-ci devrait arriver sous peu.

- Rue partagée

La demande de rue partagée du conseil a été reconduite. Mme Suzanne Verreault explique que beaucoup plus d'aménagements seront mis en place cette année.

### **5.3 Consultation sur la mobilité active**

Aucun suivi.

### **5.4 Place éphémère**

Le comité de la ruelle éphémère du Patro Roc-Amadour attend toujours que la Ville lance son programme de subvention pour les places éphémères. Plusieurs demandes de subvention ont été acheminées à différentes organisations. Mme Julie Poisson aimerait savoir si du mobilier appartenant à la Ville pourrait être réutilisé dans le cadre du projet. Mme Suzanne Verreault fera les suivis de ces demandes auprès de la Ville.

Mme Suzanne Verreault mentionne que la municipalité semble avoir de l'intérêt pour l'aménagement d'une placette au parc Ste-Odile.

### **5.5 Reconstruction du viaduc de la 18e Rue et refonte de la 18e Rue**

Selon Mme Suzanne Verreault, la construction d'une troisième voie n'est pas prévue par le CN. Si tel était le cas, c'est Via Rail qui en assumerait les coûts.

La refonte de la 18<sup>e</sup> Rue pourrait être reportée d'un an afin de s'arrimer à la reconstruction du viaduc. Dans ce cas, les installations temporaires de 2020 seraient réinstallées sur l'artère.

### **5.6 Traversée cyclopédestre de La Concorde**

La résolution prise par le conseil de quartier en février sera acheminée à la Ville, comme à la députée fédérale, dans les prochains jours.

### **5.7 Nouvelle vocation du vieux Colisée**

Le vieux Colisée ne sera pas détruit : il semblerait que le Festival d'été de Québec, pour trois à quatre ans encore, sera locataire des lieux.

## **5.8 Promenades vertes**

C'est le 18 mars qu'aura lieu le quatrième atelier des *Promenades vertes* portant sur le compostage extérieur en collaboration avec Craque-Bitume. Les citoyens pourront également participer, le 10 avril, à un atelier bonus en lien avec le désencombrement.

## **5.9 Boulevard urbain**

Mme Julie Tremblay-Potvin présente deux résolutions aux membres.

### ***RÉSOLUTION 21-CA-18 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CONCORDE***

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CONCORDE**

CONSIDÉRANT que la proximité de l'autoroute Laurentienne et le manque d'écran entre celle-ci et le quartier Ste-Odile est une source de pollution visuelle, lumineuse, atmosphérique et auditive pour les résidents du quartier.

CONSIDÉRANT les demandes des citoyens depuis une dizaine d'années pour avoir un mur antibruit.

CONSIDÉRANT les propositions faites par la Ville depuis quelques années pour l'élargissement de l'autoroute, puis le boulevard urbain qui contiennent toutes des solutions qui prendront des années avant d'être mises en place.

CONSIDÉRANT que la rue de la Concorde donne directement sur l'autoroute Laurentienne, exposant ainsi directement les résidents de la rue, mais aussi des rues à l'est de celle-ci à toutes ces sources de pollution;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de Réseau de transport structurant et selon l'étude d'impact sur la circulation, la 41e rue et sa continuité (rue de la Concorde) sont appelées à devenir la voie principale de contournement du quartier;

CONSIDÉRANT que bien qu'un arrêt d'autobus du parcours 3 soit situé à l'ouest de la rue de la Concorde, il n'existe aucun trottoir ni zone de sécurité autour de celle-ci pour les usagers qui attendent l'autobus;

CONSIDÉRANT que pour les résidents du secteur ouest de Ste-Odile, la rue de La Concorde soit empruntée fréquemment, notamment pour se rendre à l'arrêt d'autobus et au passage piétonnier entre de La Concorde et Soumande;

CONSIDÉRANT que l'aménagement prévu des terrains d'Hydro-Québec a été inclus dans la Vision première avenue en lien avec la venue du réseau de transport structurant;

CONSIDÉRANT la possibilité que cette rue devienne de plus en plus achalandée, non seulement par des véhicules, mais aussi par des piétons et des cyclistes;

CONSIDÉRANT la possibilité que de nouveaux aménagements, dont un meilleur écran visuel et antibruit, l'ajout de végétation quatre saisons (mur végétalisé), une voie cyclable réservée, un trottoir du côté ouest ainsi que de nouveaux aménagements au parc des jaseurs puissent contribuer à revaloriser l'extrémité ouest du secteur et la rue de la Concorde, en offrant plus de sécurité et une meilleure qualité de vie, en les connectant d'une part au quartier Soumande et à la future place Fleur de Lys et d'autre part aux futurs aménagements de la 41<sup>e</sup> rue Ouest;

SUR PROPOSITION DE Julie Tremblay-Potvin DUMENT APPUYÉE PAR Julie Poisson, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite la Ville de Québec et l'arrondissement de La Cité-Limoilou à inclure le réaménagement de la rue de la Concorde dans la Vision Première Avenue, ainsi qu'à considérer ces possibilités d'aménagements dans ses discussions avec Hydro-Québec (propriétaire des terrains à l'ouest de la Concorde (entre de la Concorde et Laurentienne) et avec le Ministère des Transports du Québec (propriétaires de l'autoroute Laurentienne). Dans l'intermède, le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite la Ville de Québec à mettre en place des aménagements temporaires (verdure) en attendant les projets permanents.

### ***RÉSOLUTION 21-CA-19 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU PARC DES JASEURS***

CONSIDÉRANT que les citoyens du secteur Ste-Odile déplorent depuis longtemps l'absence de place publique et de lieu de rencontre de proximité;

CONSIDÉRANT le portrait de l'habitation dans le secteur Ste-Odile, qui compte une majorité de ménages habitant en appartement;

CONSIDÉRANT la faible canopée urbaine entourant de nombreuses tours d'habitation dans le secteur, notamment le long de la rue de la Concorde;

CONSIDÉRANT le contexte de pandémie qui a contribué à l'isolement des individus de toutes les sphères de la population, notamment des personnes âgées et des parents;

CONSIDÉRANT que les citoyens nous aient souvent demandé d'aménager le parc des jaseurs, notamment avec des installations pour enfants, un gym en plein air pour adultes, ou une zone pour chiens;

CONSIDÉRANT que le principal frein à l'utilisation du parc des jaseurs par les citoyens, outre son manque d'aménagement, consiste au fait qu'il donne directement sur l'autoroute Laurentienne, étant ainsi exposé à la pollution de l'air, à la pollution visuelle et lumineuse, ainsi qu'à la pollution par le bruit.

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de Réseau de transport structurant et selon l'étude d'impact sur la circulation, la rue de la Concorde est appelée à devenir la voie principale de contournement du quartier;

CONSIDÉRANT que l'aménagement prévu des terrains d'Hydro-Québec et son inclusion dans la Vision première avenue n'empêche en rien d'aménager à plus court terme le parc des jaseurs, qui se trouve à bonne distance de marche de l'espace pressenti pour un nouveau parc urbain sur les terrains d'Hydro-Québec de la 41<sup>e</sup> rue.

SUR PROPOSITION DE Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet invite la Ville de Québec et l'arrondissement de La Cité-Limoilou à bonifier les aménagements du Parc des Jaseurs ainsi qu'à bonifier le verdissement quatre-saisons le long de la rue de la Concorde (plus particulièrement entre les rues des Saules Ouest et des Lilas Ouest), du côté Ouest de la rue, de façon à offrir aux résidents du secteur une meilleure qualité de vie en plus d'un nouveau parc urbain de qualité.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### **5.10 Politique de participation publique**

- Initiative du CQ de St-Roch

Les membres du conseil de quartier Saint-Roch ont récemment invité leurs collègues des autres quartiers à réfléchir avec eux aux enjeux liés au financement de leurs organisations. Comme les administrateurs du conseil de quartier Lairet ont déjà bien analysé ces enjeux, ils ne se joindront pas à eux.

#### **5.11 Consultation- Stratégie de développement durable**

Une rencontre au sujet de la Stratégie de développement durable aura lieu demain. Cent quinze citoyens y sont d'ailleurs déjà inscrits. Mme Suzanne Verreault explique que la Stratégie a nécessité beaucoup de travail de la part de l'appareil municipal, qui souhaite désormais obtenir les recommandations des citoyens et des organisations.

La conseillère invite les membres qui ne pourront pas assister à la rencontre à consulter les documents qui y seront présentés. Un plan d'action suivra la consultation et l'adoption de la Stratégie. Mme Verreault insiste sur l'aspect collectif de la démarche, qui s'appuie sur différents partenariats, tant avec les citoyens qu'avec les organismes.

À une question de M. Yan Turgeon, Mme Suzanne Verreault répond que l'initiative *Capitale climat* est en effet à l'origine de la Stratégie. C'est après avoir

consulté des experts que la Ville a constaté qu'elle devait aller plus loin, élargir la portée de ses actions au-delà du climat (sensibilisation à la valeur de l'eau, actions pour protéger les fonds marins, par exemple, même s'il ne s'agit pas d'un dossier *Ville*, etc.).

Mme Catherine Bourque a été surprise de constater que la Stratégie de la Ville ne fait pas mention du quatrième pilier du développement durable : la culture. Mme Suzanne Verreault la rassure : cet élément a été pris en compte. Elle l'invite à reposer sa question lors de la consultation de mars afin qu'elle puisse répondre à un plus grand nombre de citoyens en même temps. M. Yan Turgeon explique que la culture fait partie du pilier social du concept de développement social, que sa place de *quatrième pilier* n'a jamais été officialisée.

## **21-03-06 COMITÉS**

---

### **6.1 Comité canin (projet de résolution)**

Mme Catherine Bossé-Sabourin propose une résolution aux membres.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-20 CONCERNANT LES COÛTS D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX ET LES SERVICES OFFERTS AUX PROPRIÉTAIRES CANINS**

#### **À Venir**

*SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Bossé-Sabourin DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-François Vallée, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'inviter xx.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **6.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue**

Une rencontre devrait avoir lieu dans deux semaines.

### **6.3 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »**

Mme Julie Tremblay-Potvin explique que la pandémie a, d'une part, sollicité les ressources de la Santé publique et retardé le projet, et, d'autre part, considérablement réduit les polluants, biaisant les données des capteurs mobiles. Les séances de concertation pourraient être remises à l'ordre du jour lorsqu'un premier rapport sur les particules grossières paraîtra. Les conseils de quartier n'en savent pas plus.

#### **6.4 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles**

La dernière rencontre du comité a été annulée.

#### **6.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU**

Mme Claudette Arsenault est toujours en attente de nouvelles de la part du comité.

#### **6.6 Comité de vigilance des activités portuaires**

Une courte rencontre a récemment eu lieu. Les membres du comité ont pu discuter des dépassements, qui restent présents bien que des mesures soient prises, de même que du déversement d'engrais qui a eu lieu l'année dernière. L'entreprise responsable de ce déversement a été condamnée à plusieurs milliers de dollars d'amende. Le CVAP n'a pas été mis au courant du problème.

#### **6.7 Table de concertation vélo**

De nouveaux officiers ont été nommés. Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu discuter de son désir de voir quatre grands axes cyclables (deux nord-sud, et deux est-ouest) être aménagés. L'idée devra être peaufinée.

La Table est d'avis que la Ville devrait mettre davantage d'énergie sur la situation des cyclistes plutôt que sur celle des piétons, puisque les gains des cyclistes profitent aux piétons.

#### **6.8 Comité de la rue des Chênes**

Aucun suivi supplémentaire.

### **21-03-07 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

---

Aucun suivi supplémentaire.

### **21-03-08 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**

---

#### **8.1 Adoption du procès-verbal de février 2021**

#### ***RÉSOLUTION 21-CA-21 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2021***

*SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de février 2021.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **8.2 Résolution AGA**

Les états financiers ont été partagés aux administrateurs.

Une assemblée spéciale aura lieu, le mois prochain, dix minutes avant l'assemblée générale annuelle. Les membres pourront y adopter le rapport annuel.

## **8.3 Correspondance**

Aucun suivi.

## **8.4 Rapport annuel**

M. Jean-François Vallée pense que le rapport annuel 2020 pourrait être assez court. Il invite les administrateurs à lui acheminer les résumés de leurs dossiers.

## **8.5 Trésorerie**

Le 10 février 2021, le solde du compte bancaire du conseil était de 1617.43\$.

## **RÉSOLUTION 21-CA-22 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 95\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre de mars 2021.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **21-03-09 DIVERS**

---

Aucun suivi.

## **21-03-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h18.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**Signé**

Jean-François Vallée  
Président

**Signé**

Adeline Lémeré-Lahaye  
Secrétaire